



POUR QUI ?

Vous êtes réalisateur, acteur, monteur, cadreur, ou ingénieur son, ou tout simplement passionné de cinéma et vous aimez vous mettre à l'épreuve ? Professionnel, étudiant, amateur passionné voici le concours dont vous rêviez : un **Kino en 40h** durant le **Faltazi Festival**, les **27, 28 et 29 Mars 2020**.

Le Kino Faltazi 40h est une opportunité de faire un court-métrage quelles que soient vos compétences et de voir votre travail diffusé au théâtre Max Jacob et de peut-être vous voir décerner le prix du meilleur court du Kino Faltazi 2020.

QUAND ?

Le Kino Faltazi se déroulera **dès le vendredi 27 Mars 2020**, à 21h pile et se terminera le dimanche 29 Mars 2020 à 13h pile.

REGLEMENT

ARTICLE 1 – PARTICIPANT

Toute personne peut participer au Kino Faltazi. Les personnes mineures devront bénéficier de l'autorisation de leurs parents. Cependant, c'est une équipe qui s'inscrit et non une personne. Il vous appartient de constituer en amont une équipe.

Un **dossier d'inscription** en ligne sur le site www.krouin.fr/faltazifestival/ devra être **rempli et envoyé** au Faltazi à l'adresse **faltazi.festival@gmail.com** afin de valider votre inscription, **avant le 20 mars 2020**.

Attention tout dossier incomplet se verra refusé.

ARTICLE 2 – MODALITES DE REALISATION DU COURT METRAGE

A - Contraintes imposées

Lors de l'ouverture du Faltazi Festival le vendredi 27 mars 2020, le **chef d'équipe** que vous aurez désigné dans votre équipe sera **présent**. Il lui sera donné plusieurs **contraintes** que vous devrez impérativement respecter pour que votre court métrage soit validé à réception. Il pourra s'agir d'un accessoire que vous devrez faire apparaître dans votre film, ou bien d'un personnage ou encore une ligne de dialogue...On ne vous en dit pas plus.

La prise d'images de votre court métrage pourra se faire dans la ville de Quimper. Le **Faltazi Festival a une autorisation** pour les réalisateurs du Kino pour filmer dans le centre-ville de Quimper. Il vous appartient si vous souhaitez filmer dans d'autres endroits d'obtenir vos propres autorisations.

B - Temps de réalisation

Le décompte pour la réalisation de votre court métrage débutera à 21h le vendredi 27 mars et se clôturera le dimanche 29 Mars à 13h pile.



L'intégralité de la création doit avoir lieu dans cette période de **40 heures**, soit :

- **Ecriture du scénario**
- **Organisation de votre plan de tournage**
- **Création de vos costumes/décors si besoin**
- **Tournage**
- **Montage**
- **Conception du son**
- **Rendu**
- **Export sur les supports (nous n'acceptons pas les ordinateurs et les films non-rendus)**

Toutes les images doivent impérativement être tournées pendant la période du Kino Faltazi. Nous vous demandons de ne pas utiliser d'images que vous auriez filmées auparavant. Les animations et les effets spéciaux sont autorisés mais doivent être créés sur la durée du week-end du festival. Les photos sont autorisées si vous en avez les droits, et ne sont pas nécessairement prises lors du Kino Faltazi.

Vous devrez avoir **rendu votre film le dimanche 29 Mars à 13h dernier délai au Pôle Max Jacob directement.**

Le format dans lequel vous devez impérativement rendre votre film est :

- **Résolution Full HD 1920x1080 en 25p** (images/seconde), **progressif** (non entrelacé) **Codec H264 ou H265** format **avi, mov, mpeg** ou **mp4**
- Sur **disque dur** ou sur **clé USB** ; les cartes SD sont également acceptées.

C – Matériels

Aucun matériel ne vous sera prêté : ni camera, ni perche, ni banc de montage. Vous pouvez utiliser le support de votre choix pour la prise d'images.

ARTICLE 3 – DROITS ET AUTORISATIONS

A – Musique

Il vous appartient d'utiliser les musiques que vous choisirez pour votre court métrage. Le **Faltazi Festival décline toute responsabilité** au regard des droits SACEM sur les musiques que vous utiliserez. Il vous appartient de faire les démarches nécessaires si besoin.

B – Image

Il vous appartient d'obtenir l'autorisation de droit à l'image pour toutes les personnes que vous filmerez dans le cadre de votre court métrage. Le **Faltazi Festival décline toute responsabilité** pour des autorisations que vous n'auriez pas eues auparavant.



C – Animaux

Il va de soi qu'aucun animal ne doit être maltraité ou tué lors de votre court métrage mais nous préférons le rappeler !

D - Coûts de production

Les coûts de production liés aux courts métrages sont à la charge des participants.

ARTICLE 4 – DUREE DU FILM

Le film doit être compris **entre 2 minutes minimum et 5 minutes maximum (hors générique)**.

Le **générique** ne doit **pas dépasser 1 minute**. Il vous est demandé de mentionner à la fin de votre générique en bas de l'écran la **mention « Kino Faltazi 2020 »**. Exceptée cette demande, aucune autre contrainte ne vous sera imposée pour la construction de votre générique.

ARTICLE 5 – LES EVIDENCES

Afin que le film soit éligible, il doit respecter les règles de droit : pas de film obscène ou indécent, pornographique, pas de déclarations diffamatoires (sur une personne, une entreprise, etc.). Si un film ne respecte pas l'une de ces règles, il sera éliminé et ne pourra pas être projeté.

ARTICLE 6 – LES COMEDIENS

Afin d'aider les équipes qui le souhaitent à trouver des figurants ou même comédiens pour leur court, le Faltazi Festival lancera un appel à comédiens en herbe et **proposera aux équipes Kino la liste des personnes ayant répondu à l'appel**.

ARTICLE 7 – DIFFUSION

L'intégralité des films qui respectent les règles du Kino Faltazi, seront **projetés** à partir de 15h **le dimanche 29 mars 2020** au Théâtre Max Jacob. Attention, le comité organisateur peut disqualifier un film qui est non conforme aux règles. Les films seront visionnés par le comité organisateur entre 13h et 15h et ne feront pas l'objet d'une pré- sélection.

ARTICLE 8 – SELECTION DU GAGNANT

A l'issue de la projection, le **prix « Kino Faltazi 2020 »** sera décerné au court ayant remporté le plébiscite du public.

BONNE CHANCE A TOUS !